

Moyens auxiliaires

Sommaire

- Généralités
- Descriptif
- Procédure
- Recours

Généralités

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la [fiche fédérale](#) correspondante.

Le contenu ci-dessous indique la procédure à suivre ainsi que les contacts utiles pour une demande de moyens auxiliaires AVS/AI en Valais.

Descriptif

Les personnes assurées à l'AI ou bénéficiant d'une rente AVS ou de prestations complémentaires peuvent bénéficier de moyens auxiliaires de l'AI ou de l'AVS. Les listes des moyens auxiliaires diffèrent s'il s'agit de l'AI ou de l'AVS.

Pour consulter la liste des moyens auxiliaires de l'AI vous pouvez consulter le [mémento](#) correspondant en cliquant ici.

Pour consulter la liste des moyens auxiliaires de l'AVS vous pouvez consulter le [mémento](#) correspondant en cliquant ici.

Procédure

Les demandes de moyens auxiliaires AI/AVS se font via des formulaires spécifiques, tout comme celles qui concerne les mineurs. Les formulaires peuvent être demandés à la caisse de compensation du canton du Valais ou téléchargés sur le site internet <https://www.ahv-iv.ch/fr/>

Pro Senectute Valais (moyens auxiliaires AVS) et la consultation sociale de la fondation Emera (moyens auxiliaires AI) sont à disposition pour conseiller et accompagner les personnes qui souhaitent compléter une demande de moyens auxiliaires.

Pro Infirmis (moyens auxiliaires AI) et Pro Senectute (moyens auxiliaires AVS) peuvent prêter ou participer à la contribution de moyens auxiliaires, si vous obtenez des réponses négatives à votre demande initiale.

Recours

Se référer à la législation en vigueur.

Sources

- Mementos 4.03 et 3.02 AVS/AI

Adresses

Caisse de compensation du canton du Valais (CCCVs) (Sion)
Office cantonal AI du Valais (OAI) (Sion)
Pro Senectute Valais (Sion)
Fondation Emera (Sion)

Lois et Règlements

Pas de loi pour cette fiche

Sites utiles

Caisse de compensation du canton du Valais
Centre d'information AVS/AI
Pro Senectute Valais
Pro Infirmis Valais
Mémento: Moyens auxiliaires de l'AI
Mémento: Moyens auxiliaires de l'AVS